

Participants : Jean-Poncharal – Olivier Nicaud – Régis Broyer – Véronique Trillot –
Benoît Delmas – Cyril Granet
(Actualiser le groupe de travail en fonction du nouveau Conseil Municipal mis en place)
Didier Robert – Gilles Denecker – Marie-Agnès Tabard

Prochaine Réunion le :
À déterminer

Responsable	Objet – Sujet Traité	Délais Origine Nouveau	État
	<p>Ordre du jour : Détermination de l'ordre des travaux</p> <p>Mise en place du Réseau Cyclable Briviste en tenant compte de la situation faisant suite à la pandémie et au confinement qui prévoit une estimation d'accroissement de la circulation cycliste.</p> <p><i>Détail sur le compte-rendu Mairie en Annexe.</i></p>		
	<p>En complément du compte-rendu Mairie qui énonce une liste quantitative de travaux, BVC tient à donner quelques précisions qualitatives discutées en séance sur la nature des travaux pour qu'ils répondent véritablement aux besoins des Cyclistes Brivistes.</p>		
	<p>Détermination de la nature des travaux</p> <p>BVC rappelle que la ligne de conduite à tenir pour un réseau en Sécurité, Pratique (continu) et Convivial comme demandé par les Cyclistes Brivistes est basé sur les principes suivants, déjà adoptés en juillet 2018 par la Mairie et BVC, et désormais actés dans la Charte 2020-2026. :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Mise en place d'un Réseau Cyclable composé de Bandes ou Pistes Cyclables sur les « Axes de Transit » restant à 50 Km/h, le reste des voies urbaines étant des « Zone 30 » avec Double Sens Cyclable systématique. ✚ Attache-vélos et Garages vélos suffisants pour proposer aux cyclistes une offre de stationnement pratique et sécurisé. ✚ Communication sur les règles de circulation urbaines pour les Véhicules Motorisés, Piétons et Cyclistes. 		
	<p>Mettre la 2ème ceinture en "Zone 30"</p> <p>Une réflexion reste à mener au niveau de l'avenue Président Roosevelt (garage des cars - zone près du café de Bordeaux).</p> <p><i>Mise en Zone 30 de la 2ème ceinture étudiée par BVC en Annexe.</i></p>		
	<p>Aménager la rue Joséphine Baker</p> <p>De l'avenue Pierre Chaumeil à l'avenue du 18 juin.</p> <p><i>Plan en Annexe.</i></p>		

	<p>Aménager la liaison cycliste entre Cabanis et le Campus Universitaire</p> <p>Itinéraire (?) rue Noël Boudy vers Jules Valès Aménagement du Carrefour Cabanis-Jouvenel-Sémard</p> <p>BVC rappelle que ce ne sont pas des « itinéraires » qui ont été retenus et, pour ne pas retomber dans l'absurdité de l'avenue du 11 novembre (voie à 30 Km/h bordée de ruelles à 50 Km/h !!), demande à ce que totalité du Quartier (au moins jusqu'à l'avenue Pierre Chaumeil) soit mis en Zone 30. Ce n'est pas plus onéreux car les panneaux bordant les voies « itinéraires » prévues bordent, à la place, les Axes de Transit.</p> <p>L'aménagement du carrefour Cabanis, pour lequel BVC est parfaitement d'accord pour appliquer les préconisations du Consultant à cet endroit, doit amener à une mise en Zone 30 de l'avenue Pierre Sémard au droit de la rue Noël Boudy.</p> <p><i>Mise en Zone 30 de ce Quartier, étudié par BVC en Annexe.</i></p>		
	<p>Bande Cyclable avenue Pierre Chaumeil</p> <p>Améliorer en mettant en place une continuité de bande cyclable en haut de l'avenue Pierre Chaumeil (de la rue André Gide à la rue Jean Goudoux).</p> <p>Il est non seulement navrant mais surtout très dangereux pour les cyclistes que la continuité de la bande cyclable soit brusquement interrompue sur 200 m pour mettre un stationnement qui oblige les cyclistes à faire un brusque écart de 3 m du bord du trottoir pour ne pas aller s'écraser dans le coffre des voitures en stationnement et éviter l'ouverture intempestive des portières.</p> <p><i>Cette bande doit amener les écoliers de Tujac à Cabanis et retour.</i></p>		
	<p>Secteur Léo Lagrange - Avenue de la Garenne Verte</p> <p>Avoir une réflexion sur l'aménagement de l'avenue de la Garenne Verte.</p> <p>L'avenue de la Garenne Verte est limitée à 30 Km/h (sauf une portion de 170 m à 50 Km/h) doit être mise en Zone 30 et les stationnements enlevés car à moitié sur le trottoir (PMR ?) et jamais utilisés.</p> <p>Coût de l'opération = peinture de 6 ou 8 chevrons et la voie est sécurisée pour les cyclistes (comme l'avenue Michel Labrousse).</p>		
	<p>Mise en place des arceaux et garages à vélos</p> <p>Déterminés par l'Agglo avec la collaboration de BVC.</p> <p>Une consultation des Quartiers qui sont les véritables utilisateurs ?</p> <p><i>Voir le planning en Annexe.</i></p>		
	<p>Communication</p> <p>Voir avec le service de la Mairie pour l'élaboration d'un plan de communication sur les règles de circulation urbaines à travers des vidéos et des articles récurrents dans Brive Mag'.</p> <p><i>Nota : Non discuté en séance mais BVC rappelle que les Forces de l'Ordre doivent prendre part à cette communication par une présence "pédagogique" active dans les rues à l'attention de TOUS les usagers.</i></p>		

Compte rendu de réunion
Vélo 20 mai 2020

Présentation projets 2020 + les couts, pour les marquages et aménagement de voirie :

- Zone 30 intérieur 2^e ceinture (le bd Roosevelt ne sera pas traité en marquage pour le moment)
- Renforcement signalisation zone 30 quartier Arsonval
- Rue Joséphine Baker, bande cyclable de part et d'autre
- Marquage Allard et Méliopol
- Zone 30 renforcée rues : Noël Boudy et Jules Vallès
- Création zone 30 rues : Beaumarchais, Alphonse Sigrist, Georges Braque, impasse d'Estavel
- Enlever la borne granite avenue de Paris

Cout total 226 600€ TTC

BE :

Préparation d'un marché à bons de commande sur 4 ans, sans montant mini/maxi, pour les marquages puis pour la fourniture et pose de panneaux de signalisation.

Aménagement à étudier : Avenue Pierre Sépard entre Bd Henri de Jovenel et la rue Noël Boudy = pour permettre la continuité de l'itinéraire cyclable, mettre en œuvre la proposition de Kremers qui est la seule à garantir un espace dédié aux vélos, en mettant de part et d'autre de la chaussée un espace de couleur de 1.50m, pour alerter visuellement aux automobilistes la présence des cyclistes sur cet axe très circuler(à chiffrer).

Rem : voir l'état de la chaussée impasse d'Estavel, si mauvais état à intégrer dans le plan Marshall 2020 ?
Chaussée considérée comme dégradée, chiffrée à 105 000 €, prévue initialement en 2024, à voir ?

Régie Voirie :

Voir avec Régis Petitpas, pour l'entretien des marquages existants et suivi des travaux en cours avant le confinement, rdv programmé fin mai 2020.

Rem : M. Poncharal demande que l'axe Ouest-Est soit remis à jour, en terme de marquage vélo et continuité d'itinéraire.

Présentation projet 2020+ couts, pour les implantations de mobilier urbain sur la ville de Brive :

- Box sécurisés
- Arceaux Vélos
- Abris vélos
- Station de gonflage et réparation
- Box individuel
- Station de recharge

Station de gonflage et de réparation (2 possibilités) :

- Voir pour en positionner une, le long de la voie verte, par exemple, allée Bos, voir pour être à proximité d'une caméra vidéo pour limiter les dégradations, et une autre sur la voie verte à déterminer.
- Voir pour la coupler avec une station de recharge électrique
- Cout 2000€ HT

Station de rechargement électrique :

- Voir pour la coupler avec une borne de rechargement pour voiture, à voir pour celle située devant la mairie
- Cout pour une borne simple 6000€ HT

Box à vélo sécurisé :

- Regarder pour en installer à proximité de la place de la Guierle, attention aux diverses manifestations, prévoir un lieu où il ne faudra démonter le box !
- Peut-être une possibilité sur le CV à étudier, en fonction de l'aménagement de la place de la Halle.
- A coupler peut être avec la location de vélo électrique, donc déplacement de la régie à l'extérieur du parking pour plus de visibilité
- Voir pour se rapprocher du service immobilier de la SNCF pour installation d'un box sécurisé sur leur site, côté gare-CV.
- Cout avec boitier de gonflage et prise de recharge : 26560€ HT

Abris Vélos :

- Mise en place devant la piscine
- Pour les autres sites à voir avec l'association BVC en fonction de leurs besoins
- Cout pour 8 vélos : 8860€ HT

Arceaux vélos :

- Devant la mairie
- Au niveau des locaux de la CABB
- A définir en fonction des besoins des cyclistes
- Cout pour fourniture et pose 200€ HT

Cout total des éventuels aménagements prévus 56420€ HT

Actions complémentaires à menées :

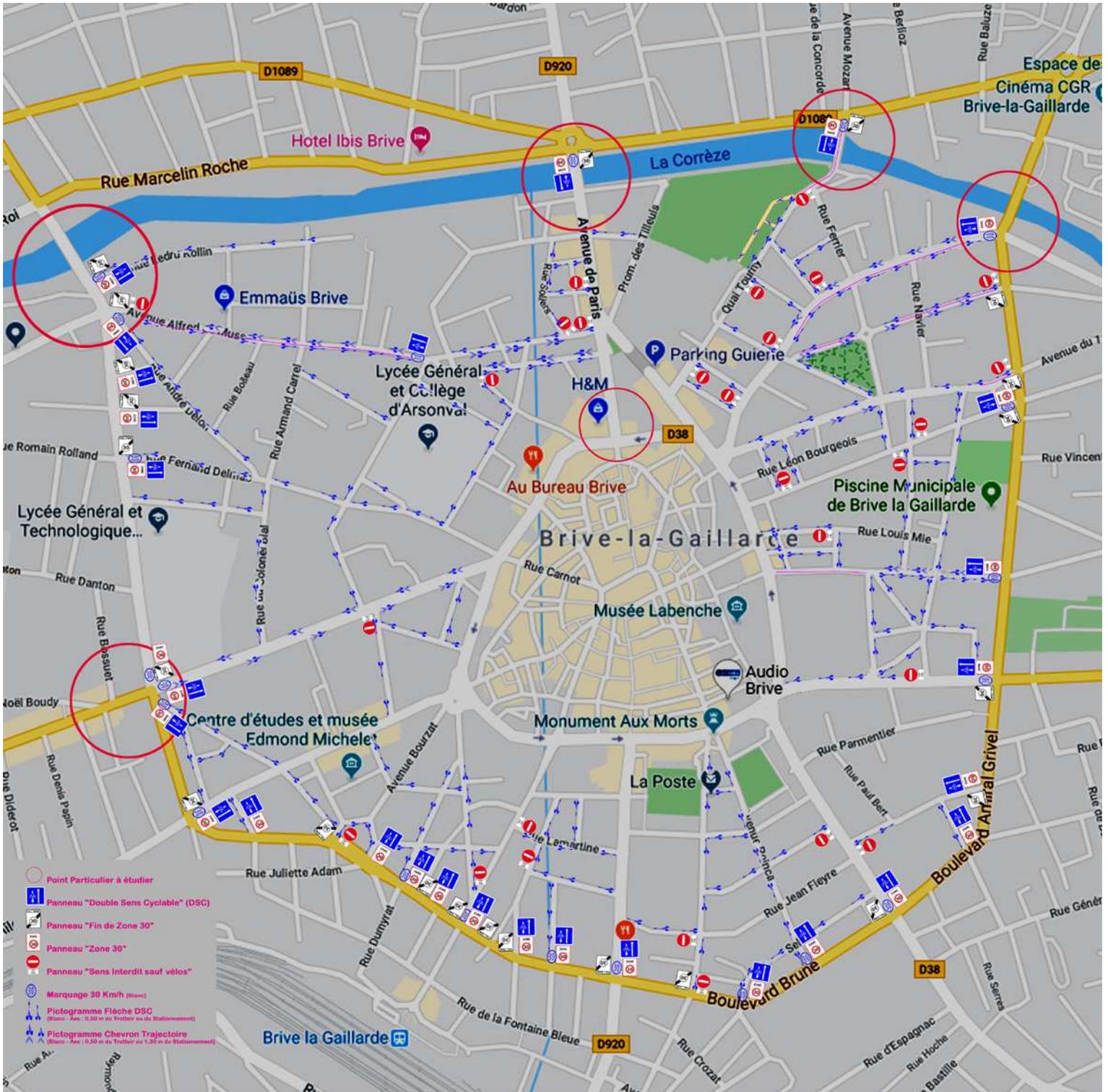
- Création d'un site agglo dédié au vélo ?
- Voir pour créer un créateur d'itinéraire vélos + une entité déplacement vélo dans Brive en poche ?
- Maison du vélo : quelles missions ? quels partenaires ? quel financement ? qui gère ?, Ressourcerie Gaillarde souhaiterait s'en occuper ?
 - o Voir association à tulle : à bicyclette
- Voir avec Cyril Granet pour la confection d'une petite vidéo de communication de 1 ou 2 min, sur le vélo, les zones 30 et zones de rencontres

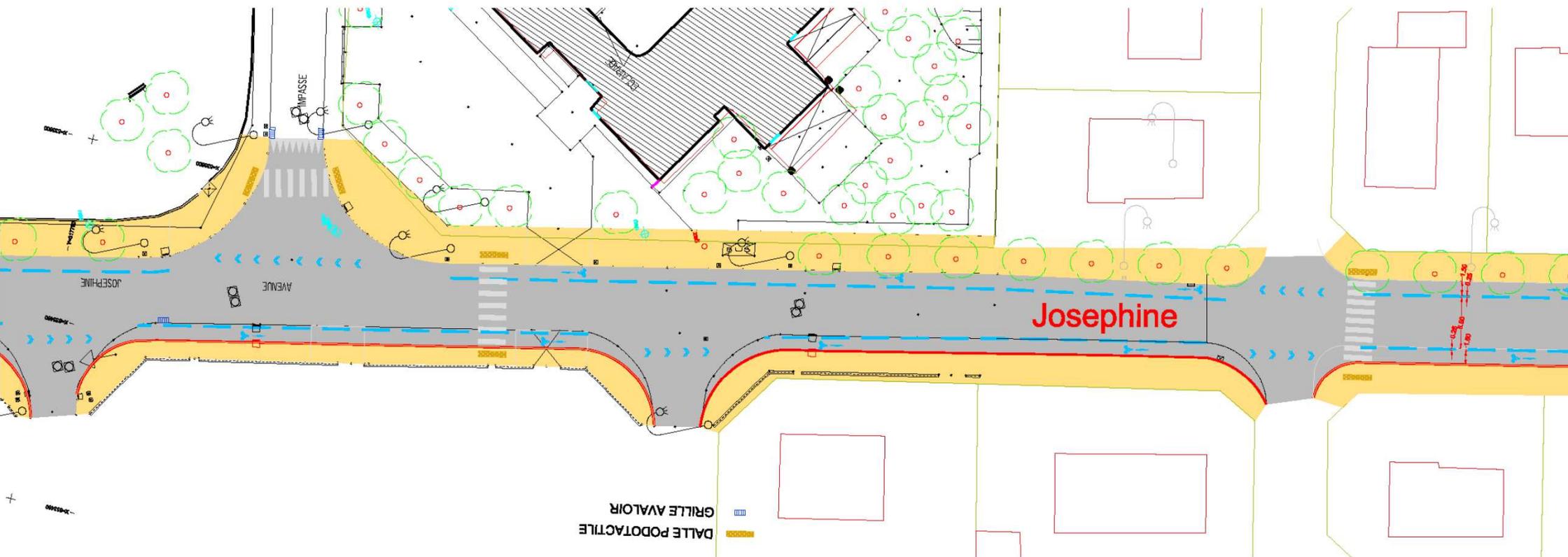
Etudes complémentaires à réalisées :

- Etudes sur les faisabilités d'encorbellement sur les ponts du Buy et de la Bouvie + recherches de financements.

Achats complémentaires :

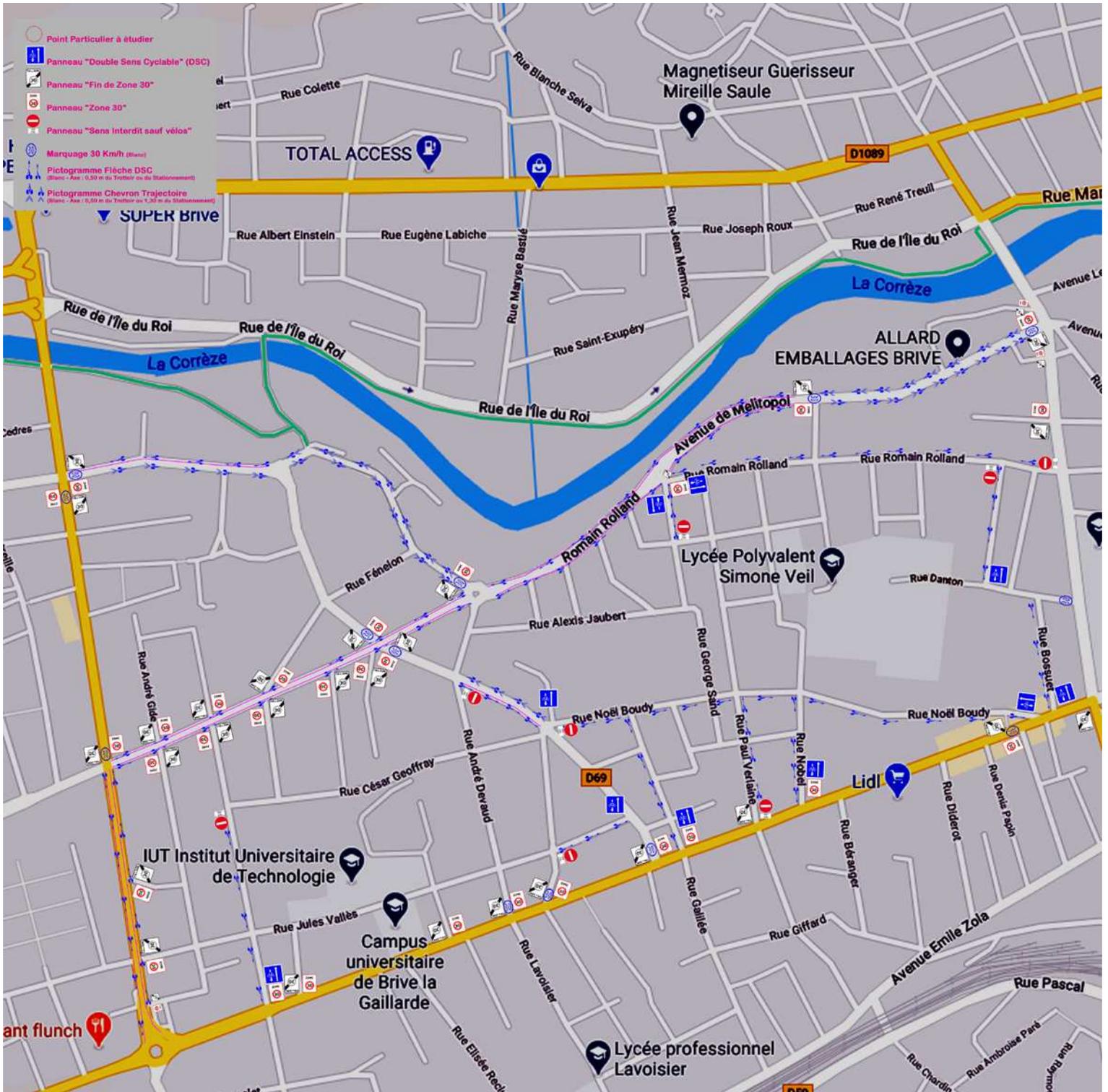
- Acquisition de 10 vélos électriques supplémentaires pour Libéo vélo.





Projet aménagement bande cyclable de part et d'autre de la chaussée
rue Joséphine Baker
Liaison entre la rue Pierre Chaumeil et avenue du 18 juin 1940

VILLE DE BRIVE
CITÉ ACTIVE



ACTIONS sur les équipements 2020

PRESENTS DANS LE SCHEMA DIRECTEUR

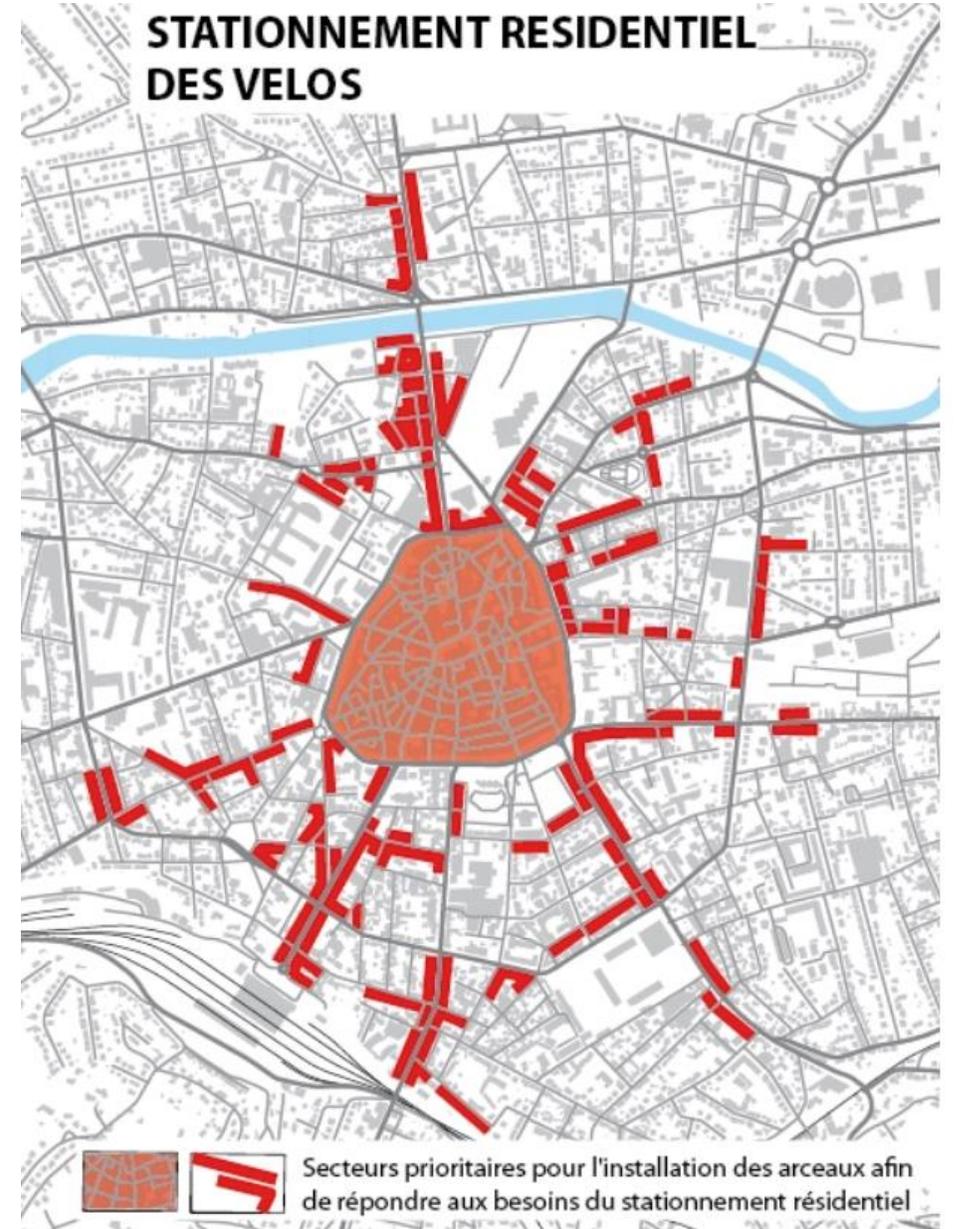
- Boxes sécurisés (11)
- arceaux à vélos (400)
- Station de gonflage – réparation (4)
- Boxes individuels
- Stations de recharge non prévues

ARCEAUX SUR DOMAINE PUBLIC

Renforcement à prévoir

Mise à jour des emplacements actuels à effectuer

Travail effectué sur les équipements sportifs notamment avec BVC (renforcement et couverture)



EQUIPEMENTS PROPOSES EN 2020

	NOMBRE	LIEU	HT		
					36 places =
Box à vélo sécurisé 18 places (prises de recharge et boîtier de gonflage)	1	GUIERLE	26560		32720
Abris pour 8 vélos (avec rack)	2	PISCINE	8860		
Arceaux	25	6 Mairie 6 CABB 13(à répartir)	1200 1200 2600		
STATION DE GONFLAGE-REPARATION	2	centre historique voie verte	2000 2000		
			44420		50580
STATION DE RECHARGE (non prévu dans le plan vélo)	2	centre historique voie verte	6000 6000		
			56420		62580

AUTRES ACTIONS PROPOSEES EN 2020

Promouvoir une vision globale et directement accessible à tous sur tous les supports existants

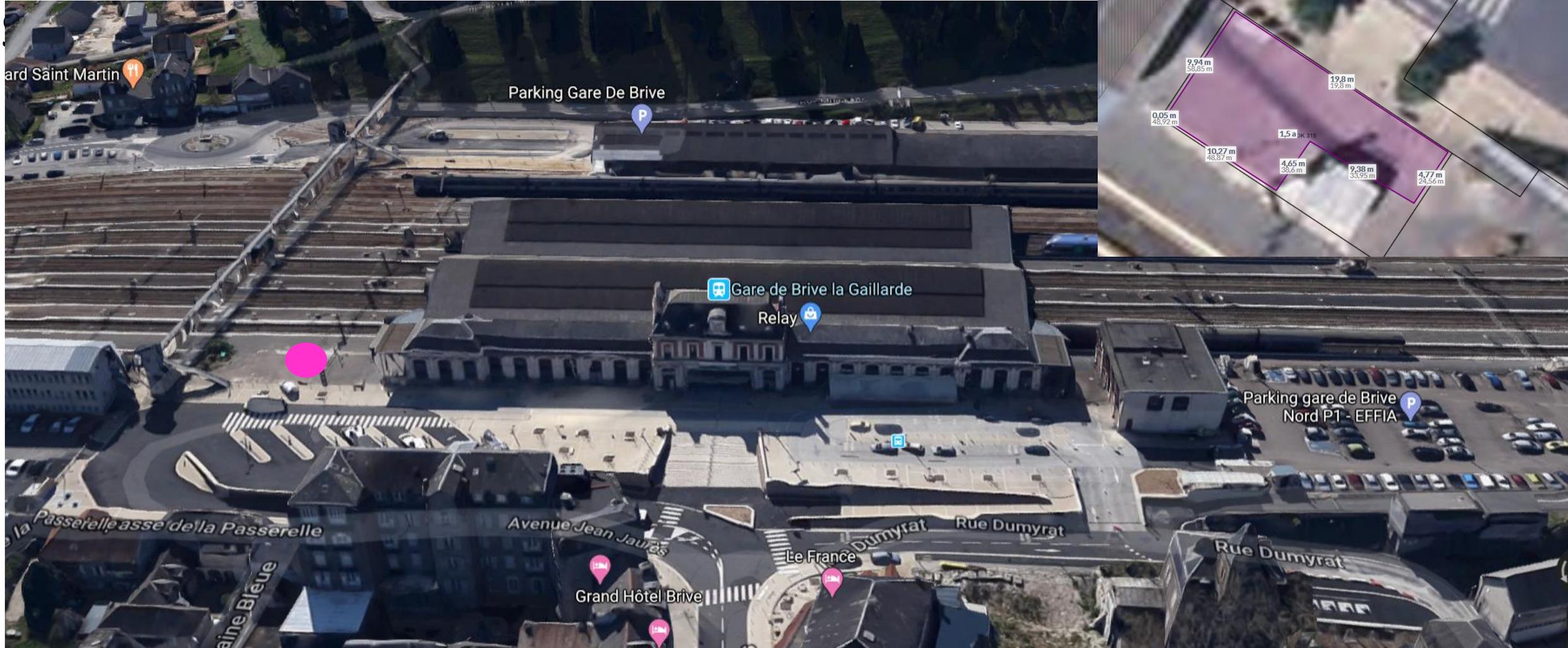
Proposer des informations centralisées sur un site internet regroupant des informations sur

- Règlementation (zones 30, DSC, zone de rencontre...)
- Plateforme de concertation
- LIBEO VELO
- CHEQUE VELO
- PLANS (urbains, voie verte, VTT, cyclo)

Organiser

- Bourse aux vélos
- Ateliers d'apprentissage entretien – réparation

POINT COMPLEMENTAIRE GARE



Zone potentielle au niveau de la gare, ce lieu pour box fermé est le seul utilisable, mais profite cependant d'un positionnement parfait, foncier sncf réseau / boîte sécurisé objectif (36 + extension), Pas d'extension possible des aménagements existants

POINT COMPLEMENTAIRE MAISON DU VELO ?

Quelles missions ?

Quel partenariat local pour mise en œuvre ?